REPORTING

Communication **Publicitaire** 

31/05/2025

OBLIGATAIRE

Données clés (Source: Amundi)

Valeur Liquidative (VL): 1 091,67 (EUR) Date de VL et d'actif géré : 30/05/2025 Actif géré: 906,53 (millions EUR) Code ISIN: FR0013053451 Code Bloomberg: AMDGBID FP

Indice de référence

**BLOOMBERG BARCLAYS EURO-AGG CORPORATE** 

**Total Return Index in Euro** Notation Morningstar "Overall" ©: 2

Catégorie Morningstar © : EUR CORPORATE BOND

Nombre de fonds de la catégorie : 1349 Date de notation: 31/05/2025

### Objectif d'investissement

gestion L'objectif de est de surperformer BLOOMBERG **BARCLAYS** EURO **AGGREGATE** CORPORATE tout en s'assurant que l'intensité carbone du portefeuille soit inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone du même indice. Les émissions carbone du portefeuille baissent annuellement.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Article 8 Label ISR

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



A : Reprise de l'historique de performances du FCP Amundi Green Bonds

Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
Depuis le	31/12/2024	30/04/2025	28/02/2025	31/05/2024	31/05/2022	29/05/2020	-	21/12/2015
Portefeuille	1,35%	0,67%	0,31%	7,05%	8,20%	1,24%	-	10,89%
Indice	1,53%	0,54%	0,49%	6,47%	8,82%	0,40%	-	11,51%
Ecart	-0,19%	0,12%	-0,18%	0,58%	-0,62%	0,84%	-	-0,62%

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	5,81%	7,10%	-14,00%	-2,31%	6,32%	6,46%	-1,71%	1,74%	2,06%	-
Indice	4,74%	8,19%	-13,65%	-2,72%	5,31%	6,50%	-0,72%	1,99%	1,96%	-
Ecart	1,07%	-1,09%	-0,36%	0,41%	1,01%	-0,04%	-0,99%	-0,24%	0,10%	-

<sup>\*</sup> Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques, Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur de investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	2,95%	4,58%	4,10%
Volatilité de l'indice	2,90%	4,67%	4,26%
Tracking Error ex-post	0,82%	1,51%	1,49%
Ratio d'information	0,71	-0,08	0,11
Ratio de sharpe	1,32	0,00	-0,29
Beta	0,98	0,93	0,91

### Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-18,46%
Délai de recouvrement (jours)	-
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-4,78%
Meilleur mois	07/2022
Meilleure performance	5,27%
Meilleure performance	5,27%

### Indicateurs (Source: Amundi)

	PTF	REF
Sensibilité 1	3,82	4,28
Duration	3,98	4,42
Notation moyenne	BBB-	BBB+
Taux de rendement	3,90%	3,03%
SPS <sup>3</sup>	6,97	4,60
Spread moyen <sup>2</sup>	157	97
Nombre de lignes	279	4 243
Nombre d'émetteurs	159	864

- <sup>1</sup> La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence
- <sup>2</sup> Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)
- 3 SPS: Sensibilité Pondérée par le Spread







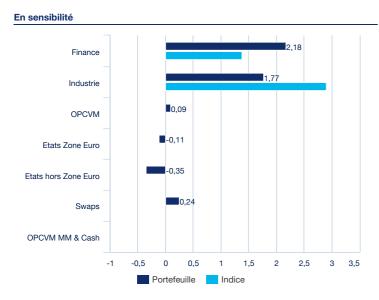




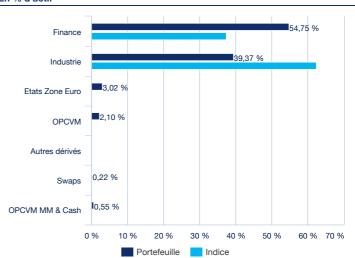




### Répartition par secteur (Source : Amundi)





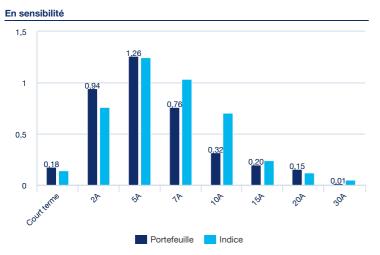


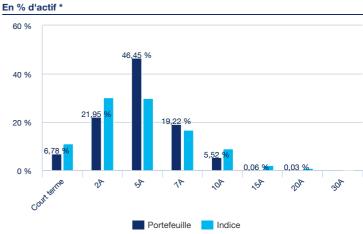
\* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

### Allocation sectorielle en SPS (Source : Amundi)



### Répartition par maturité (Source : Amundi)





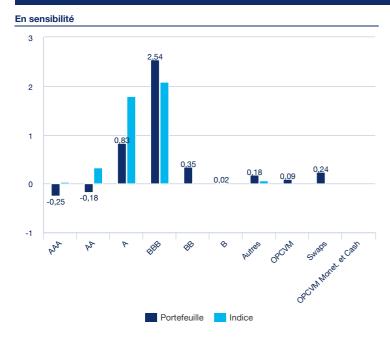
\* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

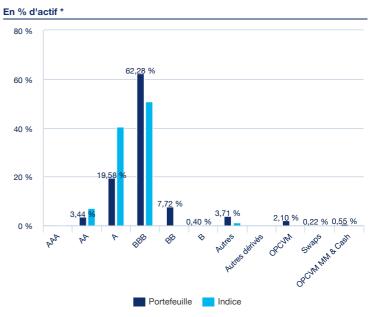






### Répartition par notation (Source : Amundi)





\* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

### Principales surpondérations et principales sous-pondérations

	Ecart (P - I)
Principales surpondérations	-
Banques	8,27%
Banking AT1	7,76%
Immobilier	4,81%
Etats Zone Euro	3,02%
Banking SNP	0,65%
Principales sous-pondérations	-
Transports	-2,93%
Telecom/Techno	-3,09%
Énergie	-3,37%
Chimie	-5,42%
Consommation	-7,62%

## Les principaux émetteurs (Source : Amundi)

	Secteur	Pays	% d'actif	MD Adjusted c. (PTF)	SPS Portefeuille
Emetteurs Etats	-	FRANCE	-	0,01	0,00%
FRANCE	Etats Zone Euro	FRANCE	3,02%	0,01	0,00%
Emetteurs hors Etats	-	-	-	3,88	7,02%
HSBC HOLDINGS PLC	Finance	UNITED KINGDOM	2,84%	0,11	0,18%
BNP PARIBAS SA	Finance	FRANCE	2,72%	0,12	0,19%
INTESA SANPAOLO SPA	Finance	ITALY	2,16%	0,12	0,29%
KBC GROUP NV	Finance	BELGIUM	2,02%	0,08	0,23%
NATWEST GROUP PLC	Finance	UNITED KINGDOM	1,94%	0,08	0,16%
BARCLAYS PLC	Finance	UNITED KINGDOM	1,87%	0,10	0,19%
LLOYDS BANKING GROUP PLC	Finance	UNITED KINGDOM	1,85%	0,07	0,14%
BANCO DE SABADELL SA	Finance	SPAIN	1,64%	0,05	0,09%
CREDIT AGRICOLE SA	Finance	FRANCE	1,60%	0,09	0,12%
BANCO SANTANDER SA	Finance	SPAIN	1,56%	0,06	0,06%
CAIXABANK SA	Finance	SPAIN	1,54%	0,06	0,08%
AAREAL BANK AG	Finance	GERMANY	1,43%	0,04	0,12%
JYSKE BANK A/S	Finance	DENMARK	1,40%	0,05	0,07%
ASR NEDERLAND NV	Finance	NETHERLANDS	1,38%	0,08	0,22%
COMMERZBANK AG	Finance	GERMANY	1,38%	0,05	0,09%

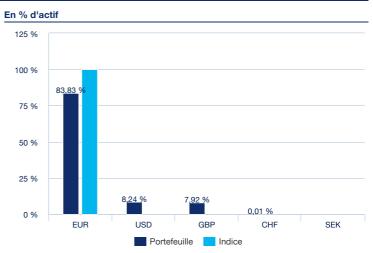






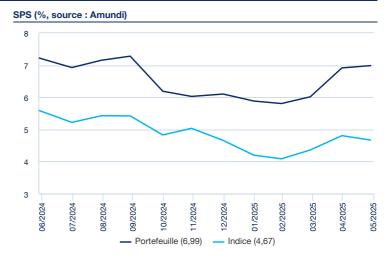






### Indicateurs de risque historique (Source : Amundi)

# 5 4,75 4,5 4,25 4 3,75 4,25 4 Portefeuille (3,88) — Benchmark (4,29)









### Rencontrez l'équipe



Alban de Faÿ

Head of Fixed Income SRI Process

### Commentaire de gestion

Le mois de mai a vu une évolution significative de marché vers un environnement favorable au risque, alimenté par des développements positifs concernant la désescalade des tarifs douaniers entre les États-Unis et la Chine, ce qui a permis de regagner une grande partie de la performance perdue en avril et de revenir presque entièrement à un scénario de base sans récession. Toutefois, la volatilité politique actuelle aux États-Unis continue de dominer l'actualité, certains droits de douane sectoriels, tels que ceux sur les automobiles, étant toujours en vigueur. Récemment, l'annonce d'un droit de douane de 50 % sur les exportations européennes vers les États-Unis a été rapidement suivie d'une pause.

Le mois a été marqué par un ralentissement significatif de l'inflation dans la zone euro, qui s'est établie à 1,9%, en dessous de l'objectif de 2% fixé par la Banque centrale européenne (BCE). Cette baisse inattendue, par rapport à 2,2% en avril, renforce les attentes d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt, avec une réduction de 25 points de base presque entièrement anticipée lors de la prochaine réunion de la BCE. Pendant ce temps, l'indice PMI manufacturier de la zone euro a montré des signes de stabilisation, atteignant 49,4 en mai, contre 49 en avril. Enfin, les prévisions de croissance du PIB pour la zone euro ont maintenant été révisées à la hausse, avec une augmentation projetée de 0,8% en 2025. La solidité du marché du travail, avec un taux de chômage à un niveau historiquement bas de 6,3 %, pourrait également stimuler la consommation, contribuant à soutenir la croissance économique. De l'autre côté de l'Atlantique, les perspectives sont préoccupantes, car les prévisions de croissance du PIB américain en 2025 ont été systématiquement abaissées de 1,7 % à 1,6 %. Cependant, le marché du travail s'avère être étonnamment robuste. Cette résilience sur le marché du travail pourrait retarder les baisses de taux d'intérêt anticipées par la Réserve fédérale, tandis que les risques associés à l'économie et à l'inflation sont étroitement liés aux développements des politiques commerciales de Donald Trump.

Néanmoins, de nouvelles annonces pourraient émerger à tout moment, déclenchant probablement une réaction négative sur les marchés du crédit. Notre évaluation est que ces développements sont insuffisants pour plonger les économies américaine ou européenne en récession.

Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché un rendement total de 0,54% au cours du mois, tandis que les spreads de crédit se sont resserrés de 14 points de base, terminant le mois à 97 points de base. Le Bund à 5 ans s'est élargi de 8 points de base, passant de 1,99% au début du mois à 2,06%. Les actifs à bêta élevé ont surperformé les actifs plus sûrs ; les AT1 bancaires ont réalisé un rendement total de 1,58% au cours du mois. Il convient de noter que ce segment a mieux réagi le mois dernier en % d'élargissement par rapport à d'autres types de dettes et a rebondi en ligne ce mois-ci. Il a été suivi par les obligations à haut rendement avec un rendement total de 1,28%, tandis que les obligations hybrides ont affiché un rendement total de 1,06% pendant la même période. Le marché primaire était dynamique avec 101 milliards d'euros de nouvelles émissions, marquant le plus grand mois jamais enregistré pour le marché primaire. Un rythme rapide qui porte le total depuis le début de l'année à 365 milliards d'euros, dépassant les chiffres record de l'année dernière. Ainsi, le ralentissement d'avril a été complètement compensé. Malgré cette forte pression d'offre, les investisseurs continuent de montrer un vif intérêt pour cette classe d'actifs, attirés par sa performance résiliente, soulignant l'appétit durant le mois.

Au cours du mois, le portefeuille a affiché un rendement total de 0,67%, dépassant son indice de référence de 12 points de base. Le bêta de crédit du portefeuille a augmenté, passant de 1,43 le mois dernier à 1,50. La duration du portefeuille est plus courte que celle de l'indice de référence, avec une modified duration de 4,06, soit -0,22 en dessous du niveau du benchmark. Le fonds a surperformé son indice de référence, bénéficiant d'une dynamique favorable sur le marché du crédit au cours du mois de mai. Ce succès est également attribué à son allocation sectorielle stratégique, en particulier dans les secteurs qui ont généré des rendements excédentaires substantiels, comme le secteur bancaire, qui a enregistré des rendements excédentaires de 77 points de base. Le fonds est actuellement surexposé à ce secteur, avec un DTS excédentaire de 239 points de base. En outre, le fonds a bénéficié du maintien d'une position de duration courte par rapport à son indice de référence.

En terme de positionnement extra-financier, le fonds maintient un score ESG et score Just Transition supérieurs à ceux de son indice. La température moyenne des émetteurs en portefeuille se stabilise à 2,62°C contre 2,77°C. L'empreinte carbone du portefeuille est quant à elle réduite de plus de 25% par rapport à celle de son indice de référence.

Pour l'avenir, les perspectives du marché du crédit restent optimistes. Le discours évolue pour suggérer que les effets des politiques de Trump sur la croissance et l'inflation ne seront probablement pas significatifs ou durables. Les données récentes sur l'inflation dans la zone euro indiquent que la BCE devrait poursuivre son cycle d'assouplissement cet été, ce qui devrait maintenir des conditions financières favorables au crédit. Étant donné que la BCE dispose d'une capacité de réduction des taux bien plus importante que celle des États-Unis, nous considérons qu'il s'agit d'un catalyseur positif pour les fondamentaux des entreprises, les risques de baisse provenant principalement de la hausse des tarifs douaniers et des préoccupations liées à la croissance. En outre, les prochaines mesures de relance budgétaire en Allemagne devraient stimuler l'économie, ce qui fait du crédit européen une opportunité attrayante à moyen terme, même en cas de volatilité à court terme.

### **Label ISR**



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<a href="https://www.lelabelisr.fr/">https://www.lelabelisr.fr/</a>).

### Classification SFDR\*



Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à <u>l'Annexe précontractuelle</u> disponible sur le site internet <u>Amundi France Particuliers</u>, la <u>Politique</u> d'Investissement Responsable d'Amundi et la <u>Déclaration</u> du Règlement SFDR d'Amundi. La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.

\* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.







### Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du compartiment/OPC	04/01/2018
Date de création de la classe	04/01/2018
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0013053451
Code Reuters	LP68352737
Code Bloomberg	AMDGBID FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	100 action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,80% TTC
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,54%
Coûts de transaction	0,47%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Historique de l'indice de référence	05/03/2021 : 100.00% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E) 01/03/2019 : 100.00% BLOOMBERG MSCI GLOBAL GREEN BOND HEGDED EUR 21/12/2015 : 100.00% BLOOMBERG MSCI GLOBAL GREEN BOND HEDGED INDEX

### **Avertissement**

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces dernières. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisées peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscriptions des OPC sont sousrises aux fluctuations du marché, les investissements réalisées peu

L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « Ressortissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les organismes de placement collectif (CISA), de l'Ordonnance d'exécution du 22 novembre 2006 et de la circulaire FINMA 2013/9 sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur.





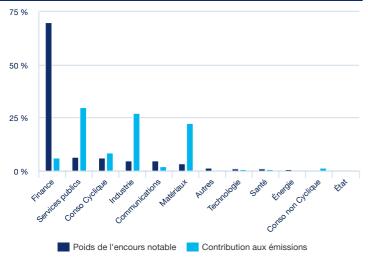
### **Empreinte Carbone du Portefeuille**

### Emissions carbone par million d'euros investis



Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

### Contribution sectorielle aux émissions carbone



Ce graphique compare le poids de chaque secteur à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

### Couverture de l'analyse des émissions carbone 1

	Portefeuille	Indice
Montant total des encours (euros)	906 032 748	-
Poids de l'encours Noté/Total	96,08%	96,62%
Montant des encours notables (euros)	879 520 155	-
Taux de couverture	99,13%	96,90%

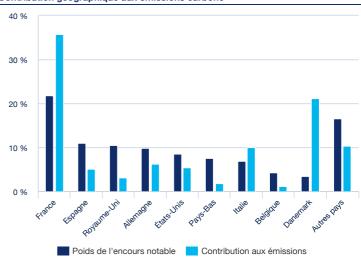
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

### Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires



Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires). Il est un indicateur de l'intensité carbone de la chaîne de valeur des entreprises en portefeuille

### Contribution géographique aux émissions carbone



Ce graphique compare le poids de chaque pays à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

### Sources et définitions

Les données sur émissions carbones sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

### Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).





<sup>\*</sup> fournisseurs de premier rang uniquement

### **OBLIGATAIRE**

# REPORTING Communication Publicitaire 31/05/2025

### **Avertissement**

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces dernières. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisées p







Part verte

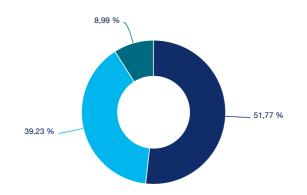
Part brune

### Part des revenues Green & Brown

### Portefeuille Indice 11,49% 8,04% 1,02% 1,60%

Indice

### Objectif de réduction des émissions de Co2

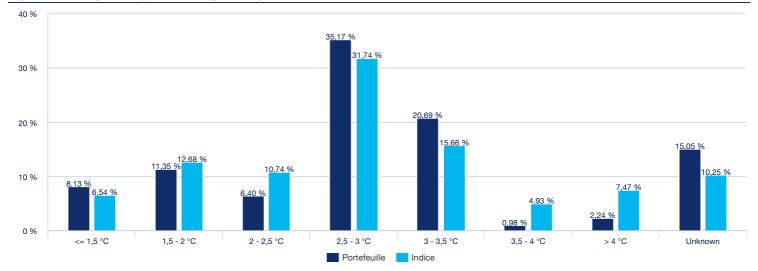


Portefeuille 2,62 2,77

> Objectif SBT\* de réduction de Co2 Objectif de réduction simple sans objectif de réduction global

### Répartition des températures (source : Iceberg Data Lab)

Température en °C (source : Iceberg Data Lab)



### Sources et définitions

Les données réserves carbones sont fournies par Trucost.

Les réserves carbone sont exprimées en émissions carbones potentielles grâce à la méthode du Potsdam Institute for Climate Impact Research. Les réserves des différentes énergies fossiles sont converties en émissions potentielles en tenant compte de la valeur calorifique et de la teneur en carbone des différentes réserves. Ces données concernent les entreprises détenant ce types de réserves, appartenant aux secteurs des matériaux, énergies et des services aux collectivités.

Objectifs de réduction : Mesure la part d'émetteurs du portefeuille ayant déclaré un objectif de réduction de leur empreinte carbone. Permet de mesurer l'engagement des entreprises. La part des entreprises ayant fait valider leurs objectifs au SBTi\* est également mesurer pour prendre en compte la qualité supérieure de ces indicateurs

Température: Mesure l'alignement de la trajectoire d'émissions carbones de l'émetteur avec les scénarios de réchauffement climatiques globales. Prend en compte les émissions passées ainsi que l'ambition de ces objectifs de réduction.

Note de Transition Juste: Allant de A (le meilleur) à G (le pire), la note de transition juste résume la manière dont les entreprises intègrent la dimension sociale de leur transition énergétique vis-à-vis de quatre parties prenantes : les territoires, les clients, les travailleurs et la société.

Part verte: Part des activités contribuant à la lutte contre le changement climatique ou à l'adaptation au changement climatique dans le chiffre d'affaire de l'entreprise.

Part brune : Part des activités contribuant au dérèglement climatique dans le chiffre d'affaire de l'entreprise.

\* Science Based Target



<sup>\*</sup> Science Based Target

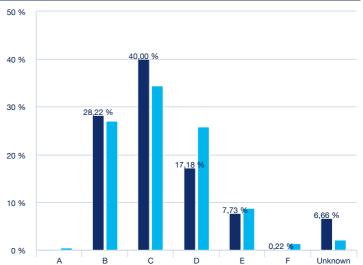






Portefeuille 0,93	Indice 0,80





### Note Globale de Transition Juste

Portefeuille Indice

### Sources et définitions

Les données réserves carbones sont fournies par Trucost.

Les réserves carbone sont exprimées en émissions carbones potentielles grâce à la méthode du Potsdam Institute for Climate Impact Research. Les réserves des différentes énergies fossiles sont converties en émissions potentielles en tenant compte de la valeur calorifique et de la teneur en carbone des différentes réserves. Ces données concernent les entreprises détenant ce types de réserves, appartenant aux secteurs des matériaux, énergies et des services aux collectivités.

Objectifs de réduction : Mesure la part d'émetteurs du portefeuille ayant déclaré un objectif de réduction de leur empreinte carbone. Permet de mesurer l'engagement des entreprises. La part des entreprises ayant fait valider leurs objectifs au SBTi\* est également mesurer pour prendre en compte la qualité supérieure de ces indicateurs

Température: Mesure l'alignement de la trajectoire d'émissions carbones de l'émetteur avec les scénarios de réchauffement climatiques globales. Prend en compte les émissions passées ainsi que l'ambition de ces objectifs de réduction.

Note de Transition Juste: Allant de A (le meilleur) à G (le pire), la note de transition juste résume la manière dont les entreprises intègrent la dimension sociale de leur transition énergétique vis-à-vis de quatre parties prenantes: les territoires, les clients, les travailleurs et la société.

Part verte: Part des activités contribuant à la lutte contre le changement climatique ou à l'adaptation au changement climatique dans le chiffre d'affaire de l'entreprise.

Part brune : Part des activités contribuant au dérèglement climatique dans le chiffre d'affaire de l'entreprise.

\* Science Based Target



### **OBLIGATAIRE**

# REPORTING Communication Publicitaire 31/05/2025

### **Lexique ESG**

### Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

### Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

### ISR selon Amundi

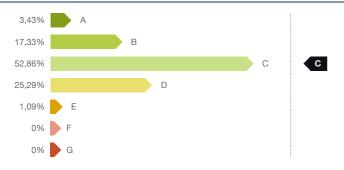
### Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes F et G 1
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille <sup>2</sup>

### NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

### Du portefeuille<sup>2</sup>



### De l'univers de référence<sup>3</sup>



### Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	С
Social	С
Gouvernance	C
Note Globale	С

### Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup> (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	159
% du portefeuille noté ESG2	100%

### **Label ISR**



- 1 En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.
- <sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG hors liquidités
- <sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur,il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG http://www.afg.asso.fr.







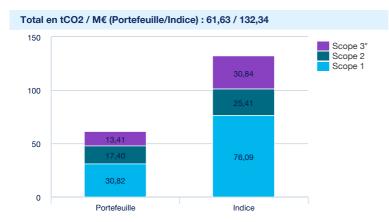


### Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

### **Environnement**

### Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

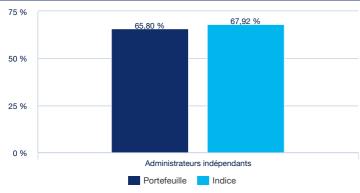


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
\* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture 99,13% 96,90%

### Gouvernance

### Indépendance du Conseil d'Administration

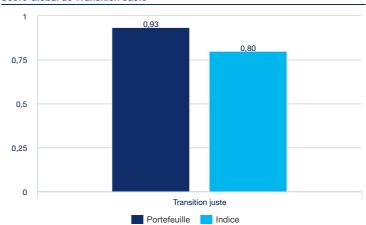


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données

98,23% 92,29% Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :

### Social

### Score Global de Transition Juste



Le score de transition juste intègre les différentes facettes sociales de la transition vers une économie à faible émission de carbone : impact sur les travailleurs, les consommateurs, les communautés locales et la société dans son ensemble. Source : Amundi

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 100.25% 99.73%

### Respect des droits humains

### Engagement communautaire et droits de l'homme



Cet indicateur a pour objectif de Promouvoir le développement des communautés locales, Participer à des groupes d'initiative de l'industrie en vue de promouvoir les meilleures pratiques en lien avec l'environnement direct de l'entreprise dans les pays développés et émergents. Et assurer le respect des droits humains fondamentaux, notamment le droit à la liberté individuelle (surtout dans les pays où cela n'est pas assuré). Interdire le travail obligatoire et la discrimination. Source : Refinitiv.

96,39% Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 97.69%

### Sources et définitions

- 1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2. Définition des scopes :
- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
   Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).



